

Avis de constitution

SOCIETE « DESTINY IMPACT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, NON  
LOIN SUPERMARCHE ABIDJAN MALL, Lot 554, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 16/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DESTINY IMPACT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
Les Prestations de services dans les domaines  
tels que :

- Le Counseling,
- Le Coaching
- Le Consulting

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, NON  
LOIN SUPERMARCHE ABIDJAN MALL, Lot 554, Ilot 43

Dirigeant(s) M AMOAKO-PREMPEY GEORGES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05641 du 05/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34012/GTCA/RC/2025 du 05/06/2025

